

Centraide Duplessis inc.

États financiers
Au 31 décembre 2018

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Centraide Duplessis inc.,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit de **CENTRAIDE DUPLESSIS INC.** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'Organisme perçoit des produits de campagnes de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente en ce qui concerne les produits, l'excédent (l'insuffisance) des produits sur les charges, l'actif à court terme et les soldes de fonds.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de ses activités et d'appliquer le principe comptable de continuité des activités, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité des activités et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

Mallette S.E.N.C.R.L.

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Sept-Îles, Canada

Le 28 mai 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° 111136

Centraide Duplessis inc.**ÉTAT DES RÉSULTATS**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2018**2017**

	Fonds d'administration générale et d'immobilisations corporelles	Fonds Bâisseur commu- nautaire	Total	Total
PRODUITS				
Produits de campagnes de financement (annexe A)	569 361 \$	- \$	569 361 \$	608 875 \$
PRODUITS - AUTRES				
Produits d'intérêts	3 227	-	3 227	5 389
Subventions Emploi Québec	-	-	-	9 522
Autres	1 709	-	1 709	2 207
	4 936	-	4 936	17 118
TOTAL DES PRODUITS	574 297	-	574 297	625 993
CHARGES				
Dépenses de collectes de fonds (annexe B)	183 123	-	183 123	195 985
REVENU NET DISPONIBLE À L'APPUI DES PROGRAMMES	391 174	-	391 174	430 008
DÉPENSES DE PROGRAMMES				
Attribution des fonds (annexe C)	351 145	-	351 145	419 970
Dépenses des programmes (annexe C)	43 526	-	43 526	44 154
Frais de gestion et d'administration générale (annexe D)	-	-	-	-
	394 671	-	394 671	464 124
CONTRIBUTIONS				
Centre d'action bénévole le virage de Sept-Îles	-	12 100	12 100	-
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(3 497) \$	(12 100) \$	(15 597) \$	(34 116) \$

Centraide Duplessis inc.**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2018

2017

	Fonds d'admi- nistration générale	Fonds Bâtitseur commu- nautaire	Fonds d'immobili- sations corporelles	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice	169 527 \$	597 \$	5 781 \$	175 905 \$	210 021 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(1 546)	(12 100)	(1 951)	(15 597)	(34 116)
	167 981	(12 100)	3 830	160 308	175 905
Virements interfonds (note 3)	(16 955)	12 100	4 855	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	151 026 \$	597 \$	8 685 \$	160 308 \$	175 905 \$

Centraide Duplessis inc.

BILAN

Au 31 décembre

2018

2017

	Fonds d'administration générale	Fonds Bâtitseur com- munautaire	Total	Total
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	115 991 \$	- \$	115 991 \$	128 499 \$
Dépôt à terme et indice de référence à être déterminé	50 000	-	50 000	-
Créances (note 5)	64 336	-	64 336	72 153
Frais payés d'avance	2 883	-	2 883	-
Frais de campagnes de financement payés d'avance	44 997	-	44 997	42 232
	278 207	-	278 207	242 884
AVANCES INTERFONDS, sans intérêts	-	597	597	597
PLACEMENT AU COÛT (note 6)	100 040	-	100 040	150 040
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	8 685	-	8 685	5 781
	386 932 \$	597 \$	387 529 \$	399 302 \$

Centraide Duplessis inc.

BILAN (suite)

Au 31 décembre

2018

2017

	Fonds d'administration générale	Fonds Bâtitseur com- munautaire	Total	Total
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Dettes de fonctionnement (note 9) 121 574 \$		102 036 \$	- \$	102 036 \$
Apports de campagnes de financement reportés (note 10)	124 588	-	124 588	101 226
	226 624	-	226 624	222 800
SOMMES DUES INTERFONDS, sans intérêts	597	-	597	597
	227 221	-	227 221	223 397
SOLDES DE FONDS				
Non affecté	151 026	-	151 026	169 527
Investi en immobilisations corporelles	8 685	-	8 685	5 781
Affecté au fonds Bâtitseur communautaire	-	597	597	597
	159 711	597	160 308	175 905
	386 932 \$	597 \$	387 529 \$	399 302 \$

ENGAGEMENTS (note 11)

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Centraide Duplessis inc.**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2018**2017****ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**

Insuffisance des produits sur les charges	(15 597) \$	(34 116) \$
Élément sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 951	1 527
	(13 646)	(32 589)
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement (note 12)	5 993	(34 388)
	(7 653)	(66 977)

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Variation des dépôts à terme et des placements	-	127 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 855)	(1 936)
	(4 855)	125 064

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	(12 508)	58 087
ENCAISSE, début de l'exercice	128 499	70 412
ENCAISSE, fin de l'exercice	115 991 \$	128 499 \$

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme a été constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 18 juin 1981. Les activités de Centraide Duplessis inc. sont réalisées sur le territoire compris entre Pointe-aux-Anglais et Blanc-Sablon incluant Fermont. L'objectif de l'Organisme est de percevoir des souscriptions qu'il distribue à titre d'allocation à d'autres organismes sans but lucratif. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La présentation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale. Le fonds d'administration générale présente également les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

Le fonds Bâtitseur communautaire représente les sommes affectées à ce fonds, et ce, correspondant à l'orientation de Centraide Canada.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite 2)

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont comptabilisés au fonds d'administration générale dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont comptabilisés au fonds approprié.

Les apports non affectés sont comptabilisés au fonds d'administration générale au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les droits d'inscription aux activités sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Les produits de placements sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'Organisme ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Apports de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite 3)

Ventilation des frais de gestion et d'administration générale

L'Organisme se livre à deux types d'activités : collecte de fonds et programmes Centraide. Les charges de chacune de ces activités se composent des frais du personnel, des frais de déplacement et de représentation et d'autres charges directement rattachées à l'activité. Il assume également un certain nombre de charges de fonctionnement qui sont communes à l'administration de l'Organisme et à chacune de ses missions.

L'Organisme ventile une partie de ses charges de fonctionnement général selon des méthodes de répartition qu'il a jugées adapté à chaque type de charge et qu'il utilise avec constance année après année. Les charges générales qui n'appartiennent précisément ni à l'un ni à l'autre de ces secteurs sont considérées comme des charges administratives et sont attribuées aux secteurs de fonctionnement en se fondant sur des estimés définis par la direction. Ces estimés sont établis en fonction de la répartition du temps de travail estimé par le personnel habituellement engagé dans les opérations de l'Organisme.

Les frais sont répartis de la façon suivante :

Dépenses de collectes de fonds	75 %
Dépenses de programmes	25 %

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres qu'avec les membres de la direction.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite 4)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles n'ont jamais été comptabilisés puisqu'il s'avère impossible de faire une estimation raisonnable de leur juste valeur.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

Équipement informatique	30 %
Mobilier et équipements	20 %

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'Organisme de fournir des services, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

Frais de campagnes de financement payés d'avance et apports de campagnes de financement reportés

L'Organisme effectue une campagne de financement à chaque année débutant de septembre à décembre pour l'exercice suivant. Afin d'effectuer un meilleur rapprochement de chacune des campagnes, l'Organisme reporte tous les produits et toutes les dépenses de ladite campagne.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. VIREMENTS INTERFONDS

Le fonds Bâtitseur communautaire représente les montants affectés à ce fonds, et ce, pour le transfert de sommes à des fins communautaires.

Des montants de 12 100 \$ (2017 - NIL \$) et de 4 855 \$ (2017 - 1 936 \$) ont été transférés respectivement du fonds d'administration générale au fonds Bâtitseur communautaire et au fonds d'immobilisations corporelles pour financer les sorties de fonds relatives à une contribution à un organisme à des fins communautaires et à l'acquisition d'immobilisations corporelles. L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Un montant de 597 \$ est affecté au fonds Bâtitseur communautaire.

Centraide Duplessis inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2018

4. REDISTRIBUTION DES CHARGES

Frais de gestion et d'administration générale (annexe D)

Le montant des frais de gestion et d'administration générale a été ventilé comme suit :

	2018	2017
Dépenses de collectes de fonds	63 924 \$	65 898 \$
Dépenses de programmes	21 308	21 966
	85 232 \$	87 864 \$

5. CRÉANCES

	2018	2017
Produits de campagnes et dons	60 086 \$	68 565 \$
Taxes à la consommation	4 250	3 588
	64 336 \$	72 153 \$

6. PLACEMENT AU COÛT

	2018	2017
Dépôt à terme avec indice de référence à être déterminé, échéant en août 2021	100 040 \$	150 040 \$

Centraide Duplessis inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2018

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES			2018	2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement informatique	20 909 \$	14 693 \$	6 216 \$	3 001 \$
Mobilier et équipements	23 835	21 366	2 469	2 780
	44 744 \$	36 059 \$	8 685 \$	5 781 \$

8. FACILITÉS DE CRÉDIT

L'Organisme dispose de deux facilités de crédit sous forme de cartes de crédit, aux montants respectifs de 1 500 \$ et 10 000 \$, portant intérêts aux taux de 19,90 % et 19,99 % et sans date de renouvellement.

Les facilités de crédit ne comportent aucune garantie.

9. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2018	2017
Comptes fournisseurs	2 956 \$	1 840 \$
Contributions à payer aux organismes	85 476	103 115
Salaires et vacances courus	5 946	7 032
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	7 658	9 587
	102 036 \$	121 574 \$

Centraide Duplessis inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2018

10. APPORTS DE CAMPAGNES DE FINANCEMENT REPORTÉS

Les apports de campagnes de financement reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à un projet spécifique et/ou pour la campagne du prochain exercice, ainsi qu'un financement reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de la campagne se terminant au cours de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans les soldes des apports de campagnes de financement reportés sont les suivantes :

	2018	2017
SOLDE , début de l'exercice	101 226 \$	114 894 \$
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(101 226)	(114 894)
Montants reçus au cours de l'exercice	124 588	101 226
SOLDE , fin de l'exercice	124 588 \$	101 226 \$

11. ENGAGEMENTS

Matériel de bureau

L'Organisme s'est engagé par contrat pour la location de matériel de bureau. Le solde de l'engagement suivant ce contrat s'établit à 4 702 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2019 -	2 090 \$
2020 -	2 090 \$
2021 -	522 \$

Bail

L'Organisme s'est engagé par bail pour la location d'un local. Le solde de l'engagement suivant ce bail, exclusion faite de l'option de renouvellement, s'établit à 61 791 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2019 -	12 784 \$
2020 -	12 784 \$
2021 -	12 784 \$
2022 -	12 784 \$
2023 -	10 655 \$

12. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement se détaille ainsi :

	2018	2017
Créances	7 817 \$	(15 672) \$
Frais payés d'avance	(2 883)	839
Frais de campagnes de financement payés d'avance	(2 765)	8 911
Dettes de fonctionnement	(19 538)	(14 798)
Apports de campagnes de financement reportés	23 362	(13 668)
	5 993 \$	(34 388) \$

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si une contrepartie manque à ses obligations. Ce risque découle principalement des créances.

Dans le cours normal de ses activités, l'Organisme effectue le suivi de ses comptes clients.

Au 31 décembre 2018, environ 51 % (2017 - 65 %) des comptes clients sont à recevoir de deux donateurs (2017 - un seul donateur).

Risque de liquidité

L'Organisme doit assumer quotidiennement certaines sorties de fonds. Il y a sortie de fonds principalement au moment de l'attribution des fonds aux organismes.

L'Organisme détient des actifs financiers pour lesquels il existe un marché liquide et qui sont immédiatement mobilisables pour répondre à ses besoins de liquidités.

Risque lié au taux d'intérêt

Le risque lié au taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur des placements et des facilités de crédit.

14. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Changement de fin d'exercice

Au cours de l'exercice, l'Organisme a décidé de changer la fin de son prochain exercice du 31 décembre au 31 mars.

Centraide Duplessis inc.

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2018

2017

A - PRODUITS DE CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Produits de campagnes et dons	492 551 \$	496 882 \$
Activités populaires	76 810	111 993
	569 361 \$	608 875 \$

B - DÉPENSES DE COLLECTES DE FONDS

Salaires et charges sociales	82 242 \$	82 378 \$
Entretien et réparations	1 416	21
Frais de campagnes	32 989	43 711
Frais de déplacement et de représentation	1 111	1 575
Location d'équipements	690	690
Publicité	107	1 208
Amortissement des immobilisations corporelles	644	504
Total des dépenses directes de collectes de fonds	119 199	130 087
Frais de gestion et d'administration générale découlant de la répartition (annexe D)	63 924	65 898
Total des dépenses de collectes de fonds	183 123 \$	195 985 \$

Centraide Duplessis inc.

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2018

2017

C - ATTRIBUTION DES FONDS ET PROGRAMMES

ATTRIBUTION DES FONDS AUX ORGANISMES

ACCUEIL ET DÉPANNAGE

DIVERS

Association des aidants naturels de la Côte-Nord	6 250 \$	5 850 \$
Centre de bénévolat de Port-Cartier (volet alimentaire)	6 090	11 457
Centre de dépannage du Parc-Ferland	7 000	11 736
Centre d'intervention le Rond-Point	7 266	11 457
Club des Citoyens Seniors de Chevery	8 250	9 771
Comptoir alimentaire de Sept-Îles	40 580	46 571
Friperie Recyk et Frip	-	10 001
Maison d'aide et d'hébergement de Fermont	20 755	-
Oasis de Bel Âge	4 471	4 671
S.O.S. Dépannage	4 125	5 457

104 787 116 971

ACTION BÉNÉVOLE

Centre d'action bénévole de la Minganie	4 625	6 336
Centre de bénévolat de Port-Cartier	8 070	5 343

12 695 11 679

CONCERTATION ET SANTÉ

A.P.A.M.E.	3 300	7 250
Hom'asculin de Port-Cartier	1 860	5 700
Hommes Sept-Îles	20 425	20 486
L'Âtre de Sept-Îles	9 750	14 371
Module d'épanouissement à la vie de Sept-Îles	3 315	5 000

38 650 \$ 52 807 \$

Centraide Duplessis inc.

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2018

2017

C - ATTRIBUTION DES FONDS ET PROGRAMMES (suite 1)

FAMILLE ET JEUNESSE

Chantiers Jeunesse Loisirs	2 500 \$	3 000 \$
Défi Jeunesse	2 250	3 414
L'Envol, Maison de la famille	36 250	47 524
La Maison de la famille de Port-Cartier	22 025	36 689
La Maison du Tonnerre	4 625	5 664
	67 650	96 291

PERSONNES HANDICAPÉES

A.S.L.S.C.P.V.H.	1 612	1 743
Anon de Sept-Îles inc.	-	900
L'Espoir de Shelna	21 840	19 254
	23 452	21 897

VIOLENCE

Le Volet des Femmes d'Aganish	3 950	5 382
-------------------------------	-------	-------

ORGANISMES RÉGIONAUX ET AUTRES

Centre d'intervention et de prévention du suicide	7 900	9 788
CRIC de Port-Cartier	-	8 726
Éki-Lib Santé Côte-Nord	8 500	9 460
Fonds Irène Gauthier	13 600	13 000
Transit de Sept-Îles	53 800	66 458
Transit de Sept-Îles (partenariat) - Bateaux Dragon - été 2017 (2017 - été 2016)	9 243	7 511
	93 043	114 943

Total des dépenses d'attribution des fonds aux organismes

344 227

419 970

ATTRIBUTION DES FONDS AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS EN TE

Coasters Kimberly Buffit

6 918

-

Total de l'attribution des fonds

351 145 \$

419 970 \$

Centraide Duplessis inc.

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2018

2017

C - ATTRIBUTION DES FONDS ET PROGRAMMES (suite 2)

DÉPENSES DE PROGRAMMES

Salaires et charges sociales	12 367 \$	13 609 \$
Cotisation Centraide Canada	5 287	4 581
Entretien et réparations	1 416	21
Frais de déplacement et de représentation	1 111	1 575
Fonds d'urgence	596	-
Location d'équipements	690	690
Publicité	107	1 208
Amortissement des immobilisations corporelles	644	504
	<hr/>	<hr/>
Total des dépenses directes de programmes	22 218	22 188
Frais de gestion et d'administration générale découlant de la répartition (annexe D)	21 308	21 966
	<hr/>	<hr/>
Total des dépenses de programmes	43 526	44 154
	<hr/>	<hr/>
TOTAL DES DÉPENSES D'ATTRIBUTION DES FONDS ET DE PROGRAMMES	394 671 \$	464 124 \$

Centraide Duplessis inc.

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2018

2017

D - FRAIS DE GESTION ET D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Salaires et charges sociales	28 856 \$	34 792 \$
Assurances	475	558
Entretien et réparations	1 458	21
Fournitures de bureau	9 127	6 603
Frais de déplacement et de représentation	5 910	2 771
Frais de formation	2 729	6 616
Intérêts et frais bancaires	366	410
Location d'équipements	711	711
Loyer	10 998	10 640
Services professionnels	20 050	20 678
Télécommunications	3 889	3 545
Amortissement des immobilisations corporelles	663	519
	<hr/>	<hr/>
Total des dépenses de gestion et d'administration générale avant la répartition	85 232	87 864
	<hr/>	<hr/>
Attribution aux dépenses de collectes de fonds (annexe B)	(63 924)	(65 898)
Attribution aux dépenses de programmes (annexe C)	(21 308)	(21 966)
	<hr/>	<hr/>
	- \$	- \$